# **Accueil – Connexion - Emargement**



# Bureau de la CLE

11 mars 2022 - Saintes











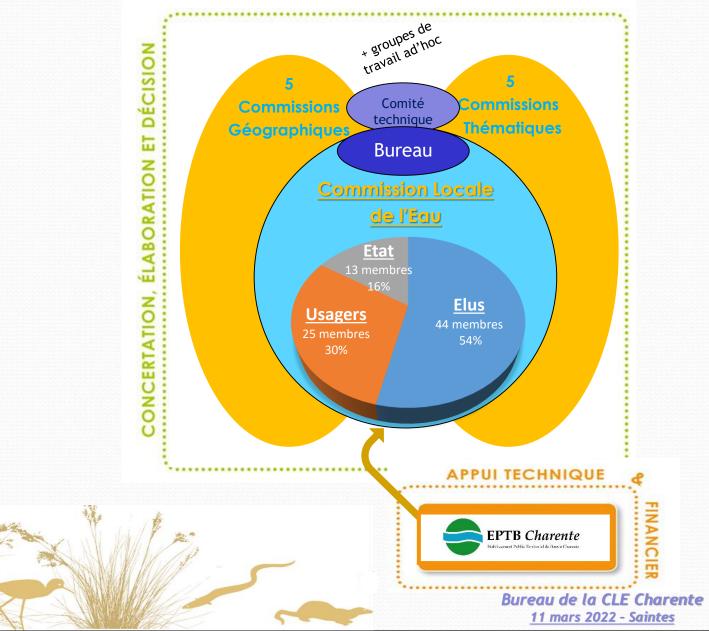


- Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE
- Commissions géographiques et thématiques : composition et délégations
- Préparation de la prochaine réunion de la CLE du SAGE Charente (avril 2022)
- Questions diverses



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

# Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE



#### La Commission Locale de l'Eau (CLE)

Arrêtée par le Préfet de bassin Élus locaux, représentants d'usagers et services de l'Etat (82 membres) Présidée par un(e) élu(e) du collège des collectivités

Instance de débat, de concertation et de décision, chargée d'élaborer et de suivre la mise en œuvre du SAGE

#### Le Bureau de la CLE

Membres élus en proportion des 3 collèges de la CLE (20 membres), dont le Président et 10 vice-présidents (élus locaux) en charge des commissions thématiques et géographiques

Instance de suivi rapproché du SAGE

#### Le Comité technique du SAGE

constitué à l'initiative du Président de la CLE montage des dossiers techniques, de la préparation et de l'organisation des travaux du Bureau

#### Les commissions thématiques et géographiques

Commissions ouvertes à l'ensemble des acteurs du bassin de la Charente

Expression de la concertation locale, lieux de travail et de propositions (plus de 1200 invités)

#### L'Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

Structure porteuse du SAGE Charente Anime la démarche et assure un appui technique, administratif et financier à la CLE



## Règles de fonctionnement de la CLE (2017): extraits

#### Article 6 : Le Bureau

#### Composition:

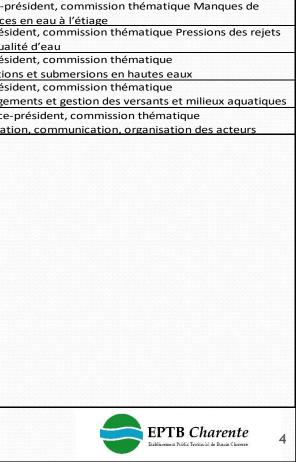
[...] composé de membres représentatifs des 3 collèges de la CL est placé auprès du Président pour l'assister dans ses fonctions. Le Présidents des Commissions [...] sont membres de fait du Bureau du fait de leur titre de Vice-Président de la CLE [...] Le Président de la CLE préside les réunions du Bureau.

#### **Missions et fonctionnement:**

Principale mission : la préparation des dossiers et l'organisation des séances de la CLE.

- [...] lieu d'information et de concertation [...], suivi régulier des études [...], propositions d'orientation à la CLE [...].
- [...] garant de la cohérence et de l'unité du SAGE Charente, [...] suiv des travaux et du fonctionnement des Commissions Géographiques et Thématiques, dont il assure la synthèse pour I CLE.

	Collège	Délibération	Membre	Titre
		2022-03 (17/01/2022)	Alain BURNET	Président de la CLE
			Franck BONNET	Vice-président, commission géographique Charente amont
			Michel DELAGE	Vice-président, commission géographique Tardoire-Karst- Touvre
			François EHLINGER	Vice-président, commission géographique Charente médiane
	Collectivités		Alain TESTAUD	Vice-président, commission géographique Né-Seugne
	ectiv	2022-04	Jean PROU	Vice-président, commission géographique Marais-Littoral
LE, Les eau, de	Coll	(17/01/2022)	Michaël CANIT	1 <sup>er</sup> Vice-président, commission thématique Manques de ressources en eau à l'étiage
			Bernard MAINDRON	Vice-président, commission thématique Pressions des rejets sur la qualité d'eau
			Marie-Henriette BEAUGENDRE	Vice-président, commission thématique Inondations et submersions en hautes eaux
			Stéphane TRIFILETTI	Vice-président, commission thématique Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques
			Rémi JUSTINIEN	2 <sup>ème</sup> Vice-président, commission thématique Participation, communication, organisation des acteurs
		2017-03 (21/09/2017)	Chambre d'agriculture de Charente-Maritime	
on			OUGC COGEST'EAU	
les	rs		Bureau National Interprofessionnel du Cognac	
	Usagers		France Hydroélectricité	
ivi	Š		Fédération départementale de la Charente-Maritime pour la pêche et la protection des milieux aquatiques	
ns Ia			Comité Régional de la Conchyliculture de Poitou-Charentes	
			Union Fédérale des Consommateurs « Que Choisir » de Poitou-Charentes	
		Désignation Préfet coordonnateur SAGE (mars 2012)	Directeur de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ou son représentant	
	Etat		Directeur Départemental des Territoires de la Charente	
	ш		(DDT16) ou son représentant Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime (DDTM17) ou son représentant	







## Composition du Bureau de la CLE du SAGE Charente

# Règles de fonctionnement de la CLE (2017) : extraits

#### Article 6 : Le Bureau

#### [...] La CLE délègue au Bureau :

- la validation des cahiers des charges des études nécessaires à l'élaboration du SAGE.
- · le suivi des actions de communication qui pourraient être nécessaires tout au long de la démarche SAGE.
- la réponse aux demandes d'avis soumises à la CLE, notamment :
  - dans le cadre d'opérations soumises à déclaration ou autorisation, situées au sein du périmètre du SAGE ou pouvant avoir un impact sur ce dernier ;
  - dans le cadre d'autres procédures nécessitant la consultation de la CLE dans un délai de moins de 3 mois.
- Pour des raisons d'efficacité et de respect des délais impartis, le Président de la CLE pourra proposer à la structure porteuse d'instruire directement les demandes d'avis concernant les procédures soumises à déclaration, lorsque les délais ne permettent pas de réunir le Bureau.
- Le Bureau n'est pas un organe de décision, il ne peut en aucun cas prendre de délibération.

Bilan du	traitemen	t dossiers	transmis	à la	CLE
----------	-----------	------------	----------	------	-----

bilan du traitement dossiers transmis à la CEL				
	Année	2020	2021	2022
Dossiers	Pour information	78	74	12
transmis à la CLE	Pour avis	13	18	
	Par la structure porteuse EPTB (Courriel / Courrier)	6	3	
Réponses	Par le Président de la CLE (Courrier)	3	9	
apportées	Par la CLE (Délibération)	2	5	

#### Proposition d'organisation opérationnelle





# Composition du Bureau de la CLE du SAGE Charente

# Règles de fonctionnement de la CLE (2017) : extraits

#### Article 7 : Les commissions de travail

[...] créées à l'initiative du Président, afin d'élargir la concertation aux acteurs mobilisés par un enjeu ou un territoire commun, qu'ils soient membres de la CLE ou non.

- doivent servir de relais au travail de la CLE au niveau local, en favorisant l'information du plus grand nombre et l'échange de connaissance de manière bilatérale.

La composition est arrêtée par le Président de la CLE, après avis du Bureau. Elle peut être élargie à des personnes extérieures à la CLE [...]

Ces commissions se verront confier **des dossiers en rapport avec l'objet de leur création**. Ces commissions seront chacune dirigées par un Vice-Président délégué de la CLE, qui sera alors d'office membre du Bureau. [...].

Les membres de la CLE sont membres de droit de toute commission ainsi créée.

Les commissions de travail sont chargées d'analyser et investiguer certains problèmes avant leur examen par la CLE.

Elles saisissent le Bureau de toutes propositions et avis.

Un mandat ainsi que des objectifs de résultats leur sont imposés notamment y concernant les délais de remise de rapport.

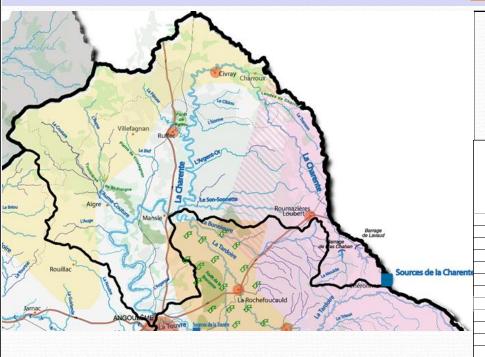


EPTB Charente



#### Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

**Commission géographique : Charente amont** 



Présidence	- M	Franck	Ronnet
riesidelice	. IVI.	FIGILLA	DUILLEL

**Composition: 105 membres** 

- Les 82 membres de la CLE
- + 23 membres spécifiques :

Collège	Structure
Collectivités	CDA Grand Angoulême
Collectivités	CDC Charente Limousine
Collectivités	CDC Civraisien en Poitou
Collectivités	CDC Cœur de Charente
Collectivités	CDC Mellois en Poitou
Collectivités	CDC Rouillacais
Collectivités	CDC Val de Charente
Collectivités	Charente-Eaux représenté à la CLE par M. Franck Bonnet
Collectivités	Eaux de Vienne
Collectivités	Pays du Ruffecois
Collectivités	PETR Ouest Charente - Pays du Cognac
Collectivités	SBAISS
Collectivités	SBCP
Collectivités	SIAEP Nord Ouest Charente
Collectivités	SM SCoT Sud-Vienne
Collectivités	SMABACAB
Collectivités	SMACA
Collectivités	SyBRA
Usagers	Chambre d'agriculture 79
Usagers	Chambre d'agriculture 86
Usagers	Fédération départementale pour la pêche () 79
Usagers	Fédération départementale pour la pêche () 86
Etat	Directeur Départemental des Territoires (DDT) 79
Etat	Directeur Départemental des Territoires (DDT) 86

#### Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques aux sous-bassins du secteur Charente amont:

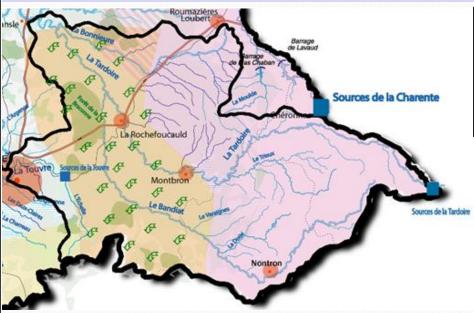
- A compléter...





#### Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

**Commission géographique : Tardoire-Karst-Touvre** 



Présidence : M. Michel Delage
Composition : 94 membres
Les 82 membres de la CLE
• + 12 membres spécifiques :

Collège	Structure	
Collectivités	CDA Grand Angoulême	
Collectivités	CDC La Rochefoucauld - Porte du Périgord	
Collectivités	CDC Ouest Limousin	
Collectivités	CDC Périgord Nontronnais	
Collectivités	Charente-Eaux représenté à la CLE par M. Franck Bonnet	
Collectivités	SyBRA	
Collectivités	SyBTB	
Collectivités	SYMBA BT	
Usagers	Chambre d'agriculture 24	
Usagers	Chambre d'agriculture 87	
Usagers	OUGC Grand Karst	
Usagers	Fédération départementale pour la pêche () 24	
Usagers	Fédération départementale pour la pêche () 87	

#### Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques aux sous-bassins du secteur Tardoire-Karst-Touvre :

- Amélioration du modèle de prévision KARST'MOD (en lien avec la commission manque d'eau à l'étiage)
- A compléter...
- ...

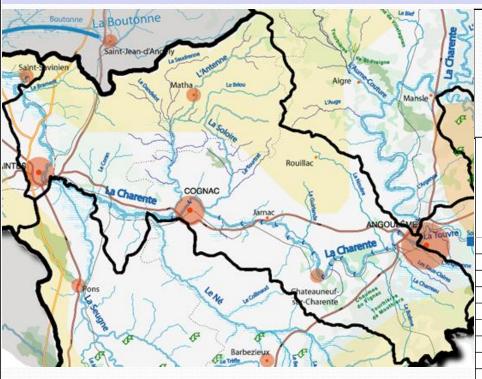






#### Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission géographique : Charente médiane



#### **Composition: 91 membres**

- Les 82 membres de la CLE
- + 9 membres spécifiques :

Collège	Structure
Collectivités	CDA Grand Angoulême
Collectivités	CDA Grand Cognac
Collectivités	CDA Saintes
Collectivités	CDC Rouillacais
Collectivités	CDC Vals de Saintonge
Collectivités	Charente-Eaux représenté à la CLE par M. Franck Bonnet
Collectivités	Eau 17 représenté à la CLE par M. Clément Mazaud
Collectivités	Pays Saintonge romane
Collectivités	PETR Ouest Charente - Pays du Cognac
Collectivités	SyBRA
Collectivités	SYMBA représenté à la CLE par M. Clément Mazaud
Collectivités	SYRES

#### Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques aux sous-bassins du secteur Charente médiane :

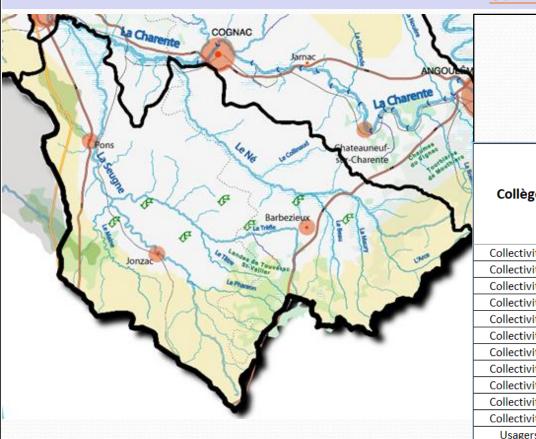
- A compléter...





#### Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission géographique : Né-Seugne



<u>résidence : M. Alain Testauc</u>
Composition : 90 membres

- · Les 82 membres de la CLE
- + 8 membres spécifiques :

Collège	Structure
Collectivités	CDA Grand Cognac
Collectivités	CDC 4B Sud Charente
Collectivités	CDC Haute Saintonge
Collectivités	CDC Lavalette Tude Dronne
Collectivités	Charente-Eaux
Collectivités	Eau 17
Collectivités	Pays Saintonge romane
Collectivités	PETR Ouest Charente - Pays du Cognac
Collectivités	SMBV Né
Collectivités	SYMBAS
Collectivités	SYRES
Usagers	OUGC Saintonge

#### Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques aux sous-bassins du secteur Né-Seugne :

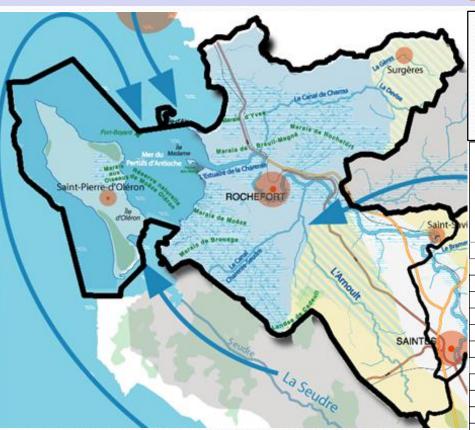
- A compléter...





#### Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

**Commission géographique : Marais-Littoral** 



Présidence : M. Jean Prou

**Composition: 92 membres** 

· Les 82 membres de la CLE

• + 10 membres spécifiques :

Collège	Structure
Collectivités	CDA La Rochelle
Collectivités	CDA Rochefort Océan représenté à la CLE par M. Alain Burnet
Collectivités	CDC Aunis Sud
Collectivités	CDC Bassin de Marennes
Collectivités	CDC Cœur de Saintonge
Collectivités	CDC Gémozac et Saintonge Viticole
Collectivités	CDC Île d'Oléron
Collectivités	Eau 17 représenté à la CLE par M. Clément Mazaud
Collectivités	Pays Saintonge romane
Collectivités	SMCA
Collectivités	SYRES
Usagers	OUGC Saintonge

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques aux sous-bassins du secteur Marais-Littoral :

- Détermination des débits biologiques estuariens : Phase de validation de la méthodologie estuaire Charente
- Développer un cadre de concertation pour la gestion des marais, milieux estuariens et marins (dispo C37 et dispos C35 C36)
- A compléter...





#### Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission thématique : Manques d'eau à l'étiage



Présidence : M. Michaël Canit						
	Composition: 85 membres					
	Les 82 membres de la CLE					
	• + 3 membres spécifiques :					
Collège	Structure					
Collectivités	SYRES					
Usagers	OUGC Grand Karst					
Usagers	OUGC Saintonge					

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques en lien avec Manques d'eau à l'étiage :

- Détermination des débits biologiques
- A compléter...
- •





#### Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission thématique : Pressions des rejets sur la qualité de l'eau



Pro	ésidence : M. Bernard Maindron					
Composition : 87 membres						
Les 82 membres de la CLE						
	• + 5 membres spécifiques :					
Collège	Structure					
Collectivités	CDA La Rochelle					
Collectivités	Charente-Eaux représenté à la CLE par M. Franck Bonnet					
Collectivités	Eau 17 représenté à la CLE par M. Clément Mazaud					
Collectivités	Eaux de Vienne					
Collectivités	SIAEP Nord Ouest Charente					
Usagers	NACA					
	Coop de France					

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques en lien avec Pressions des rejets sur la qualité de l'eau :

- Evaluation des flux d'intrants et de polluants
- Suivi de la plateforme E-qualité
- ZSCE
- Captages sensibles
- Programme Re-Sources
- A compléter...
- •





#### Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission thématique : Inondations et submersions en hautes eaux



Présiden	ce : Mme Marie-Henriette Beaugendre
	Composition : 94 membres
	Les 82 membres de la CLE
	• + 12 membres spécifiques :
Collège	Structure
Collectivités	CDC Bassin de Marennes
Collectivités	CDC Civraisien en Poitou
Collectivités	CDC Île d'Oléron
Collectivités	SBAISS
Collectivités	SBCP
Collectivités	SMABACAB
Collectivités	SMACA
Collectivités	SMBV Né représenté à la CLE par M. Alain Testaud
Collectivités	SMCA
Collectivités	SyBRA
Collectivités	SyBTB
Collectivités	SYMBA
Collectivités	SYMBA BT
Collectivités	SYMBAS représenté à la CLE par M. Bernard Maindron

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques en lien avec Inondations et submersions en hautes eaux :

- étude de ralentissement des crues
- avancement des PAPI
- A compléter...
- ...





## Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission thématique : Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques



Pro	Présidence : M. Stéphane Trifiletti					
	Composition : 91 membres					
	Les 82 membres de la CLE					
	• + 9 membres spécifiques :					
Collège	Collège Structure					
▼						
Collectivités	SBAISS					
Collectivités	SBCP					
Collectivités	SMABACAB					
Collectivités	SMACA					
Collectivités	SMBV Né					
Collectivités	SMCA					
Collectivités	SyBRA					
Collectivités	SyBTB					
Collectivités	SYMBA représenté à la CLE par M. Alain Testaud					
Collectivités	SYMBA BT représenté à la CLE par M. Bernard Maindron					
Collectivites						

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques en lien avec Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques :

- · Suivi documents d'urbanisme
- A compléter...
- •





#### Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission thématique : Participation, communication, organisation des acteurs





Présidence : M. Rémi Justinien

**Composition: 104 membres** 

· Les 82 membres de la CLE

• + 22 membres spécifiques :

Collège	Structure					
Collectivités	CDA Grand Angoulême					
Collectivités	CDA Grand Cognac					
Collectivités	CDA La Rochelle					
Collectivités	CDA Rochefort Océan représenté à la CLE par M. Alain Burnet					
Collectivités	CDA Saintes					
Collectivités	CDC 4B Sud Charente					
Collectivités	CDC Aunis Sud					
Collectivités	CDC Bassin de Marennes					
Collectivités	CDC Charente Limousine					
Collectivités	CDC Civraisien en Poitou					
Collectivités	CDC Cœur de Charente					
Collectivités	CDC Cœur de Saintonge					
Collectivités	CDC Gémozac et Saintonge Viticole					
Collectivités	CDC Haute Saintonge					
Collectivités	CDC Île d'Oléron					
Collectivités	CDC La Rochefoucauld - Porte du Périgord					
Collectivités	CDC Lavalette Tude Dronne					
Collectivités	CDC Mellois en Poitou					
Collectivités	CDC Ouest Limousin					
Collectivités	CDC Périgord Nontronnais					
Collectivités	CDC Rouillacais					
Collectivités	CDC Val de Charente					
Collectivités	CDC Vals de Saintonge					

Bureau de la CLE Charente 11 mars 2022 - Saintes

#### Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques en lien avec Participation, communication, organisation des acteurs :

- Tableau de bord suivi de mise en œuvre du SAGE
- A compléter...
- ...





- Validation du compte-rendu de la réunion de CLE du 17 janvier 2022
- Organisation des instances de la CLE en phase mise en œuvre (avis ou info ?)
- Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC (Zones d'Expansion de Crues) et réseau hydrographique
- Information: avancement des PTGE (Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau) et PAGQ (Programmes d'Actions de Gestion Quantitative)
- Information: bilan d'étiage 2021
- Questions diverses







# Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

#### Ce que dit le SAGE Charente

# Maillage bocager

#### B15 | Protéger le maillage bocager via les documents d'urbanisme



Les documents d'urbanisme (SCoT, en l'absence de SCoT les PLU, PLUi et cartes communales) doivent être compatibles ou, si nécessaire, rendus compatibles avec l'objectif de préservation des dispositifs bocagers et autres éléments arborés, y compris les arbres isoles.

Pour atteindre cet objectif, les collectivités territoriales et leurs groupements compétents sont encouragés à identifier, localiser, délimiter les sites et secteurs à protéger relevant de leurs compétences et à y associer les moyens de contrôle. Elles sont également invitées à réfléchir à leur valorisation socio-économique pour les maintenir, les entretenir, les gérer et les valoriser. La CLE invite la structure porteuse du SAGE à apporter un appui méthodologique sur le périmètre du SAGE. De plus, il est recommandé de réaliser les inventaires selon une méthode participative qui associe tous les acteurs et partenaires concernés.

En outre ces inventaires précisent et caractérisent les rôles et fonctions (frein contre le ruissellement, favorise l'infiltration, etc.) des différents éléments du bocage. Il est recommandé d'intégrer ces inventaires dans les documents d'urbanisme notamment dans les documents graphiques.

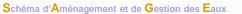
A titre d'exemple, il est possible d'identifier :

- un classement du maillage bocager selon des zonages et des règles spécifiques;
- des orientations d'aménagement répondant à l'objectif fixé de non dégradation du maillage bocager. En cas de destruction et afin de préserver l'objectif ci-dessus, la CLE recommande de prévoir des plantations compensatoires permettant de préserver le maillage bocager sur les secteurs pertinents.



Obligation réglementaire de compatibilité au SAGE sur l'objectif de protection du maillage bocager







# Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

## Ce que dit le SAGE Charente



OBLIGATION
RÉGLEMENTAIRE DE
COMPATIBILITÉ AU SAGE
SUR L'OBJECTIF DE
PROTECTION
DES ZEC

#### D<sub>44</sub> | Identifier et restaurer les Zones d'Expansion des Crues

#### ZEC

Les collectivités territoriales et leurs groupements compétents en matière de GEMAPI sont invités à réaliser, dans le cadre des opérations groupées d'entretien et de restauration des cours d'eau,

En phase d'études de diagnostic préalables ou en phase de mise en œuvre de leur programme :

- l'identification des zones d'expansion de crues et annexes hydrauliques déconnectées du cours d'eau ;
- l'évaluation de leurs fonctionnalités en matière de stockage et de ressuyage ;
- la définition d'actions de remobilisation du lit majeur (enlèvement de merlons de curage, reconnexion des bras morts, densification de la ripisylve, réduction du gabarit etc.);
- · la définition d'actions de maîtrise foncière
- la définition de modalités de gestion adaptées et l'estimation financière de leur mise en œuvre.

La structure porteuse du SAGE présente annuellement à la CLE, à partir du tableau de bord de suivi du SAGE, l'état d'avancement de l'intégration des ZEC dans les documents d'urbanisme.

# D<sub>45</sub> | Protéger les Zones d'Expansion des Crues *via* les documents d'urbanisme

Les documents d'urbanisme (SCoT, en l'absence de SCoT les PLU, PLUi et cartes communales) doivent être compatibles ou, si nécessaire, rendus compatibles avec l'objectif de préservation des zones d'expansion de crue.

Pour ce faire, les collectivités territoriales et leurs groupements compétents, lorsqu'ils élaborent ou révisent leur document de planification de l'urbanisme, sont invités à réaliser un inventaire des zones d'expansion de crues, en lien avec la disposition D44, dans le cadre de l'état initial de l'environnement. Cet inventaire pourra être élaboré selon une méthode participative, à l'échellle communale, associant tous les acteurs et partenaires concernés. La CLE souhaite que sa structure porteuse accompagne les démarches d'inventaire.

Il est recommandé d'intégrer ces inventaires dans les documents d'urbanisme, notamment dans les documents graphiques. A titre d'exemple, il est possible d'identifier :

- un classement des zones d'expansion des crues selon des zonages et des règles spécifiques ;
- des orientations d'aménagement répondant à l'objectif fixé de préservation des zones d'expansion des crues.

La CLE souhaite que les données géo-référencées soient transmises à la structure porteuse du SAGE, afin qu'elle en assure la compilation et la valorisation au sein du tableau de bord du SAGE.

La structure porteuse du SAGE présente, à partir du suivi dans le cadre du tableau de bord du SAGE, un bilan annuel de l'état d'avancement de l'intégration des zones d'expansion des crues dans les documents d'urbanisme à la CLE





# Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Ce que dit le SAGE Charente

# C28 | Identifier et protéger le réseau hydrographique *via* les documents d'urbanisme

Les collectivités territoriales et leurs groupements compétents sont invités à identifier le réseau hydrographique, défini au sens du présent SAGE, et à le protéger dans leurs documents d'urbanisme (SCOT, PLU et PLUi, cartes communales).

Pour cela, les communes et leurs groupements compétents sont encouragés à mettre en œuvre, sur le territoire, la possibilité offerte par les dispositions de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme, d'identifier, de localiser et de délimiter les sites et secteurs à protéger. Cette démarche peut s'appuyer sur les connaissances des structures compétentes en matière GEMAPI présentes sur le territoire. Il est recommandé d'intégrer ces inventaires dans les documents d'urbanisme notamment dans les documents graphiques. A titre d'exemple, il est possible d'identifier :

un classement du réseau hydrographique selon des zonages et des règles spécifiques ;

des orientations d'aménagement répondant à l'objectif fixé de non dégradation du réseau hydrographique.

La CLE demande à la structure porteuse du SAGE d'assurer la synthèse et la coordination de ces inventaires et en vérifie la cohérence, notamment à l'échelle des sous bassin versants

Réseau hydrographique













# Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

## Des références de prélocalisation à exploiter

Maillage bocager

ZEC

Démarche hors AZI/PPRi (pas de remise en question) Complément Artélia (relief + IRIP ponctuellement) Sensibilité accumulation IRIP

Zones de débordement potentiel EPTB Charente - Artélia, 2021



# BD Haies – IGN/OFB

Carte géologique BRGM (alluvions)

# + Etude de ralentissement dynamique BV Charente

Dispositif national de suivi des bocages

Base de données Haies pour précibler les haies à contrôler sur le terrain selon les ambitions de la collectivités

Zones de ruissellement : production et transfert pour cibler les secteurs à enjeux hydrologiques pour le maillage bocager

#### **Etude de ralentissement dynamique BV Charente** + Alluvions carte géologique

Analyse relief (jusqu'à la classe 5)

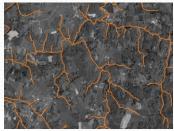
Zones de sensibilité potentielle à l'accumulation du ruissellement (au-delà de la classe 5)

Aire drainée : issue de l'exploitation de la base de données « débits caractéristiques de référence

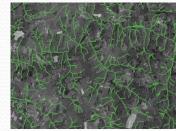
# Réseau hydrographique



BD TOPAGE (tronçons hydrographiques)



RHT / talwegs secs (aire drainée > 40 ha)



RHT / talweg secs (aire drainée > 1 ha)

#### **BD** Topage

#### + traitement RHT (Réseau Hydrographique Théorique)

Définir un RHT avec une aire drainée cohérente nécessite de connaître les conditions environnementales des bassins versants dans lesquels les écoulements s'inscrivent : topographie (altitude, pente), géographie des bassins versants, climat (précipitation, température), hydrologie & hydrogéologie, etc.







# Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

## Des critères à renseigner sur le terrain

Des critères prioritaires d'identification

	Champs	Codification	Valeur
AA-:11	Type de haie	TYPE	
Maillage			Haie à plat
			Haie sur talus
bocager			Talus nu
Docagei			Complexe haie/talus avec fossé
			Zone boisée (ou bosquet),
			Arbre isolé
	<u> </u>		Ripisylve
2.30	Strate herbacée (0-1 m)	STRAT_H	
Park Marie W.	was A	<del>-</del>	1 à 10%
1			10 à 25%
Property and State of the State			25 à 50%
100 M			50 à 75 %
A Company of the Comp			75 à 100 %
ALAMA	Strate arbustive (1-4 m)	STRAT_A1	(cf. classe de valeur strate herbacée)
W Walter			(d. dasse de valeur strate herbacee)
Parallè	le Strate arboré (+4 m)	STRAT_A2	
, and an			(cf. classe de valeur strate herbacée)
Nappe souterraine	Densité de la haie	DENS	
	Dylère		Faible (entre 1 et 10 tiges / m²)  Moyenne (entre 10 et 50 tiges / m²)
Orientation pente (versant)			Forte (> 50 tiges/m²)
			Totte (= 30 tiges/iii )
	Ourlet de végétation	OURLET_AT	
1 mention			aucun
account of the second			< 0,50 m
SIGNATURE CONTRACTOR	<u> </u>		0,50-1 m
CASA CONTRACTOR			>1m
	Orientation pente (versant)	ORI_PENTE	
	Orientation pente (versant)	UNI_PENIE	Parallèle à la pente
			Oblique par rapport à la pente
	9000		Prependiculaire à la pente
18	ķ	•	SI pas de pente ou pour les bosquet / arbre isol
Y Y	<u> </u>	•	
A NOW HOLD I	Orientation vallée (ZEC)	ORI_PENTE	
			Parallèle à la pente
	18/		Oblique par rapport à la pente
			Prependiculaire à la pente SI pas de pente ou pour les bosquet / arbre isole
A COMMENSATION OF THE PARTY OF	12//		or pas de pente ou pour les posquet / arbre isole

Champs	Codification	Valeur
Continuité de la haie	CONT H	
		Nu
		Epars (< 1/3)
		Discontinu (de 1/3 à 2/3)
		Continu (de 2/3 à 3/3)
Continuité du talus	CONT T	
		OUI/NON
Epaisseur du couvert	EPAISSEUR	
		1 à 2 m
		2 à 4 m
		> 4 m
Nombre de connexion	CONNEXION	
		0 : pas de connexion
		1 : une connexion
		2 : deux connexions et plus

Critères pouvant

⇒également être
analysés en phase
de post traitement

#### Des critères de caractérisation

Autres critères du **Plan de gestion durable des haies** (PGDH)



EPTB Charente

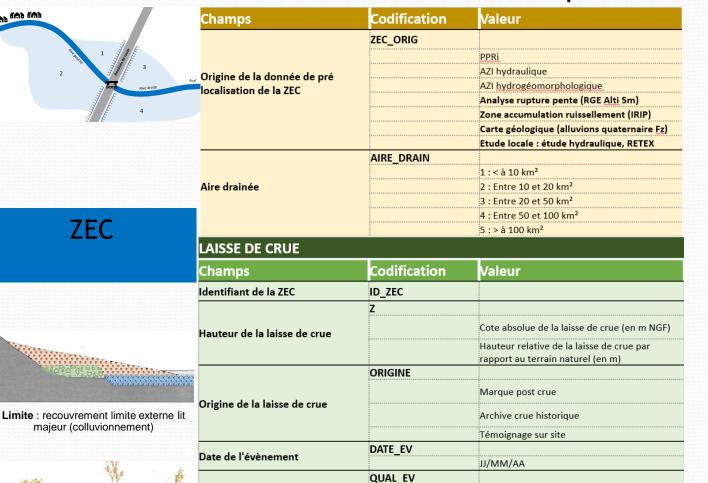
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

ZEC

Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Des critères à renseigner sur le terrain

#### Des critères prioritaires d'identification



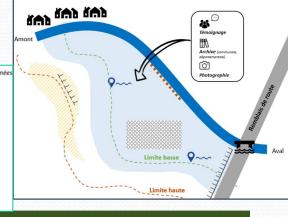
Qualification de l'évènement

Fréquent

Moyen

Rare





Champs	Codification	Valeur
Identifiant de la ZEC	ID_ZEC	
	TYPE	
		Marques d'érosion
Type de traces d'inondation		Dépôts de matières solides (limons, débris e autres)
		Aplatissement de la végétation
	DATE_EV	
Date de l'évènement		JJ/MM/AA
	QUAL_EV	
Qualification de l'évènement		Fréquent
Qualification de l'éveriement		Moyen
		Rare
RUPTURE DE PENTE		
Champs	Codification	Valeur
Identifiant de la ZEC	ID_ZEC	
	NAT	
Nature de la rupture de pente		Talus anthropique (routier, ferroviaire)
•		Talus naturel
		Non défini
Mambalagia	MORPHO	
Morphologie		Nette
		11000

#### Des éléments de caractérisation à générer

Eléments jouant un rôle limitant l'inondabilité et la capacité de stockage de la ZEC



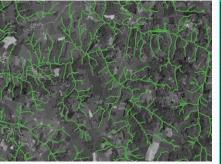




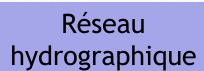
# Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

## Des critères à renseigner sur le terrain

#### Des critères prioritaires d'identification















Nouveaux tronçons? Délimitation du tracé Renseignement des champs prioritaires (issus BD TOPAGE) + complémentaires

#### Des critères secondaires de caractérisation

champs décrits dans le dictionnaire de données « Référentiel hydrographique » du Sandre : https://www.sandre.eaufrance.fr/urn.php?urn=urn:sandre:dictionnaire:ETH:FRA:::ressource:2:::pdf voire d'autres références issues de SYRAH, REHN - PPG, etc.





# Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Concertation technique menée en 2021

# Maillage bocager

# Groupe technique 1 Groupe technique 2

#### 30 juin 2021

- 9 structures participantes : OFB, AEAG, DDT16, Département 16, Charente-Eaux, SMBVNé, SYMBA, CDC Mellois en Poitou, Chambre d'agriculture 17
- → Pré-validation technique de la démarche globale, introduction de nouvelles références techniques de caractérisation du maillage bocager à intégrer

## 10 décembre 2021

# **7 structures participantes** : AEAG, DDT16, Département

17, Charente-Eaux, SYMBA, CDA Saintes, Prom'Haies

→ Pré-validation technique des critères d'identification et de caractérisation

#### ZEC

# Réseau hydrographique

#### **Groupe technique**

#### 10 décembre 2021

- **8 structures participantes** : AEAG, DDT16, Département 17, Charente-Eaux, SYMBAS, SyBRA, SBAISS, Chambre d'agriculture 16
- → Pré-validation technique de la démarche globale et des critères d'identification et de caractérisation

# Commission Locale de l'Eau

pour validation et mise en application





## **Information**



#### Information

bassin Charente

Porteur: Etat

Calendrier prévisionnel (année : N)

N +1 +2 +3 +4 +5

#### E50 Mettre en place un arrêté cadre unique à l'échelle d

La CLE souhaite la mise en place d'un unique arrêté cadre sur le bassin versant la Charente (pour les différents OUGC du bassin) précisant les seuils et règles de mise en œuvre des mesures de limitation des usages, afin de garantir la cohérence et l'harmonisation des décisions entre départements, tout en prenant en compte les spécificités des sous-territoires.

La CLE souhaite qu'un bilan annuel à l'échelle du bassin, intégrant notamment le suivi d'indicateurs de pressions, lui soit présenté par les services de l'Etat.

# Présentation des éléments remarquables de la période d'étiage 2021 :

- Météo
- Respect des objectifs hydrologiques
- Hydrométrie Vindelle et Beillant
- Barrages de Lavaud et Mas Chaban (taux de remplissage, volumes, ...)
- Impact et efficience des lâchers
- Réseaux de suivi des écoulements (ONDE, linéaire)

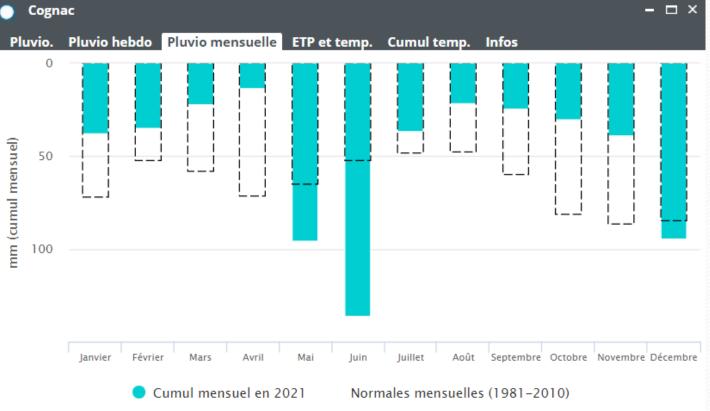


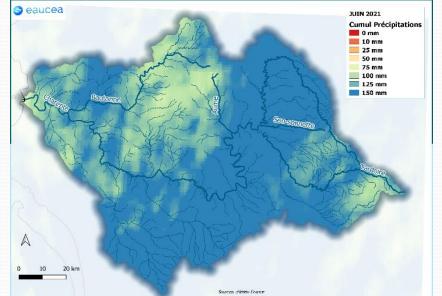
# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

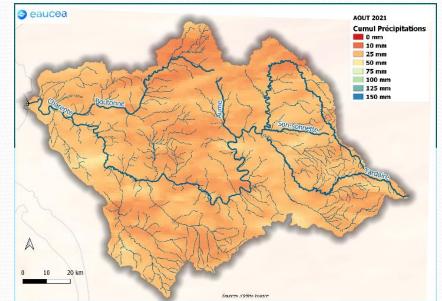
## Bilan de l'étiage 2021 (disposition E50 – E55)

## Information

## <u>Météo</u>











## **Information**

## Respect des objectifs hydrologiques

Cours d'eau	Station	QMNA (m³/s)	VCN10 (m³/s)	Période VCN10	DOE-DOC (m3/s)	DCR (m3/s)	Nb jours sous le DOE	Nb jours sous le DCR	Déficit / DOE (hm³)	Déficit / DCR (hm³)	Respect DOE ou DOC
CHARENTE	SURIS	4.81	4.30	18/10 au 27/10							
CHARENTE	CHARROUX [PONT DE ROCHEMEAUX]	0.81	0.67	16/10 au 25/10	0.25	0.08	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	SAINT-SAVIOL	1.27	0.97	23/09 au 02/10	0.85	0.28	1	0	0.01	0.00	
BONNIEURE	SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE [VILLEBETTE]	0.18	0.13	21/10 au 30/10	0.06	0.02	0	0	0.00	0.00	
TARDOIRE	MAISONNAIS-SUR-TARDOIRE	0.69	0.39	29/08 au 07/09	0.22	0.07	0	0	0.00	0.00	
TARDOIRE	MONTBRON	1.34	0.69	30/08 au 08/09	0.57	0.19	0	0	0.00	0.00	
BANDIAT	SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE	1.34	0.69	30/08 au 08/09							
TARDOIRE	COULGENS	0.00									
CHARENTE	MANSLE	4.71	4.33	26/08 au 04/09	2.7	0.9	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	VINDELLE	4.81	4.30	18/10 au 27/10	3	2.5	0	0	0.00	0.00	
TOUVRE	GOND-PONTOUVRE [FOULPOUGNE]	7.6	7.3	01/09 au 10/09	6.5	2.8	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	JARNAC	11.663	9.033	07/10 au 16/10	10	5	9	0	1.16	0.00	
NE	SALLES-D'ANGLES	0.19	0.16	21/10 au 30/10	0.4	0.13	67	0	1.16	0.00	
SEUGNE	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	0.13	0.11	22/10 au 31/10							
SEUGNE	LA LIJARDIERE	2.6	2.0	25/08 au 03/09	1	0.5	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	CHANIERS [BEILLANT]	17.37	16.56	16/10 au 25/10	15	9	1	0	0.01	0.00	
BOUTONNE	MOULIN DE CHATRE	0.60	0.53	29/08 au 07/09	0.68	0.4	58	0	0.38	0.00	

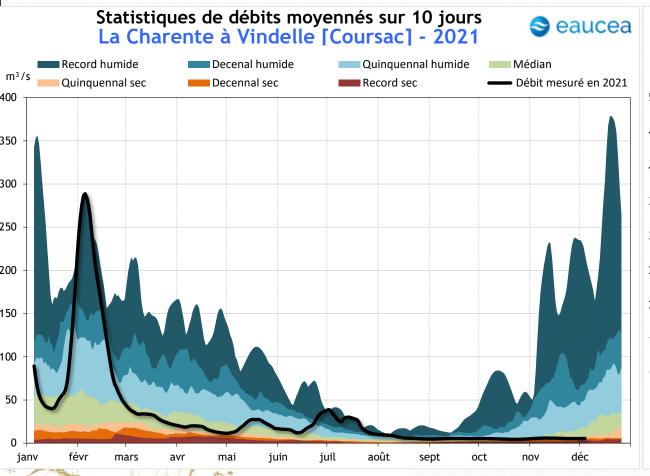


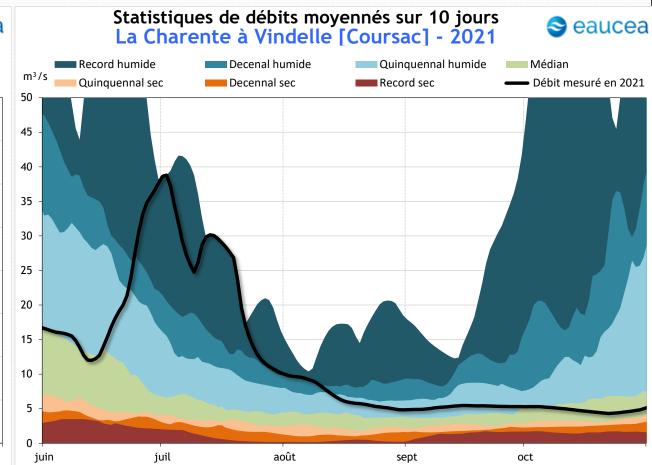




#### Information

## Hydrométrie - Vindelle et Beillant



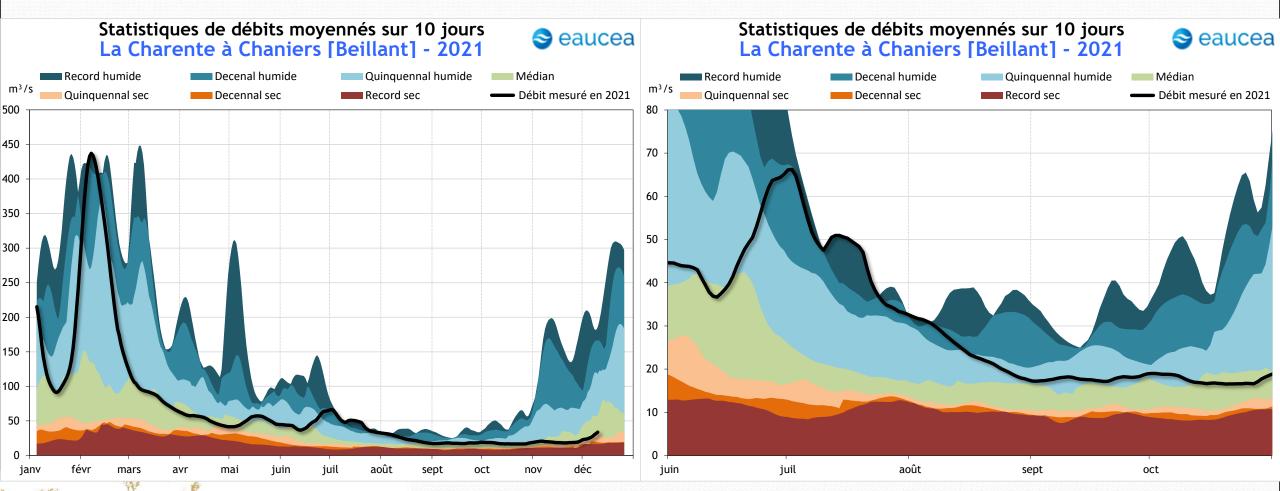






#### Information

#### Hydrométrie - Vindelle et Beillant

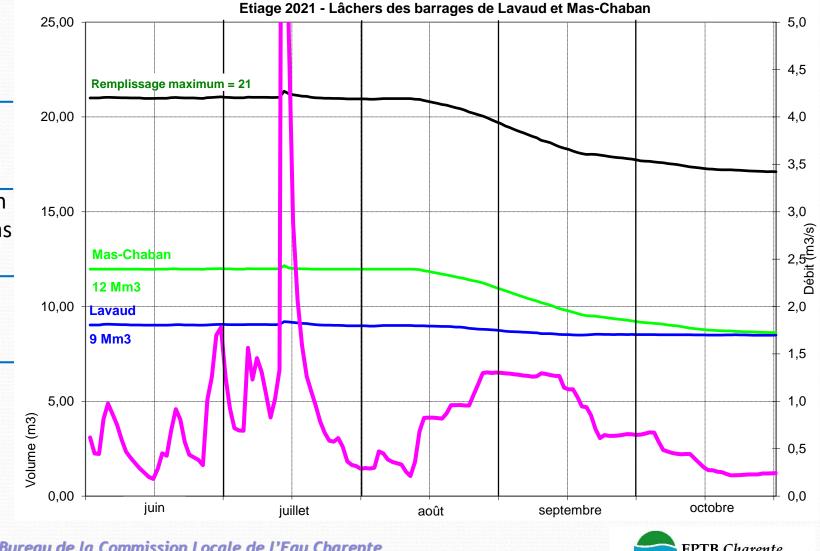






#### Barrages de Lavaud et Mas Chaban

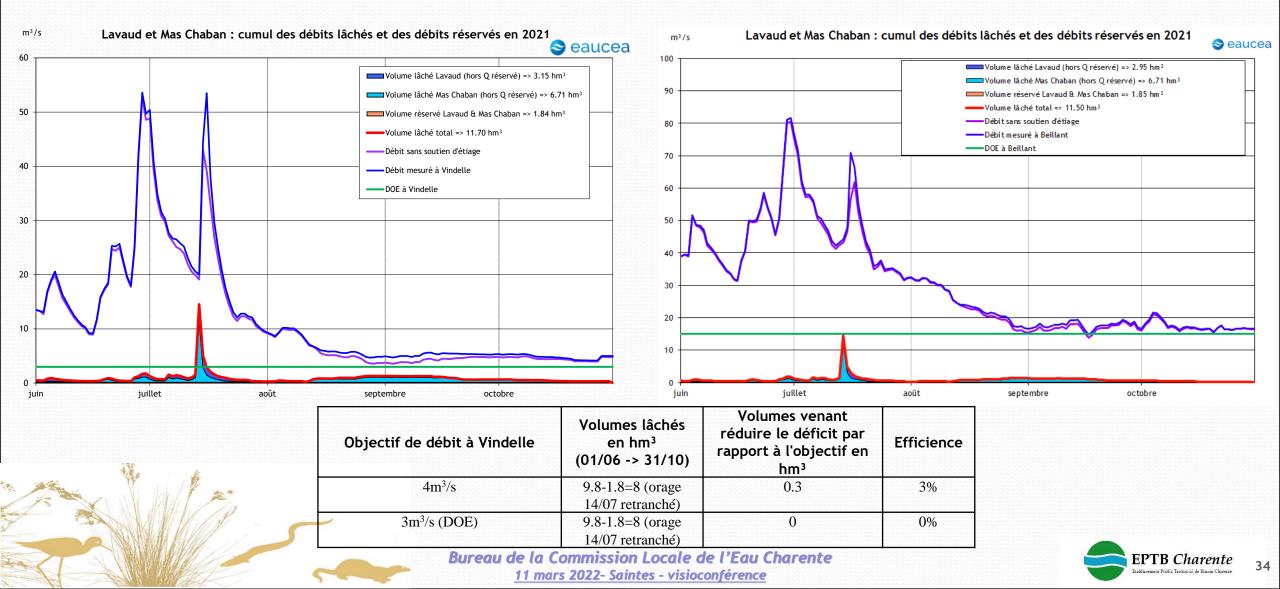
- Taux de remplissage au 1<sup>er</sup> juin 2021 : 100%
- Pas de soutien d'étiage nécessaire pour respecter le DOE à Vindelle – 1<sup>ers</sup> lâchers : mi-août
- Lâchers effectués principalement en raison des levés topo et des travaux prévus sur Mas Chaban
  - Taux de remplissage le plus bas : 31 octobre – 82%
- Taux de remplissage au 31 janvier 2022 : 100%





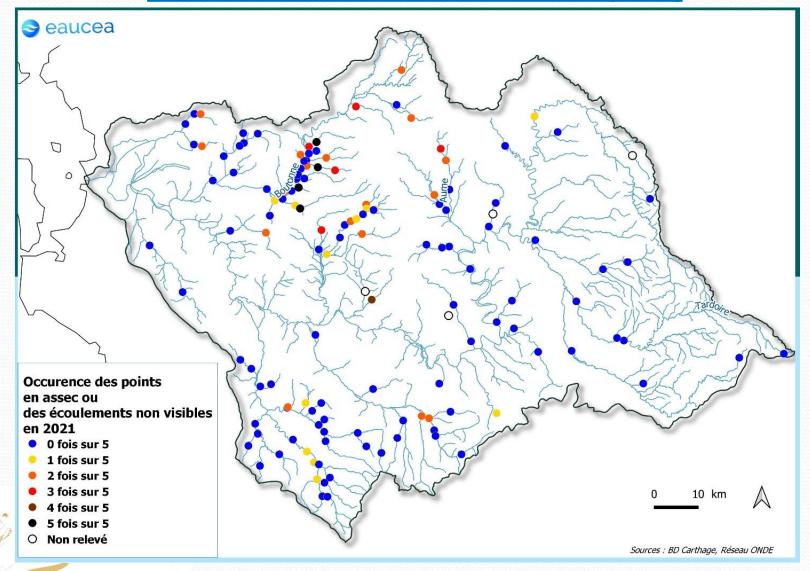
#### Information

#### Impact et efficience des lâchers



## Information

## Réseau de suivi des écoulements - Ponctuel (ONDE)







## Information

Réseau de suivi des écoulements - Linéaire

	Charente		Charente-Maritime	
Date	Rupture d'écoulement	dont assecs	Rupture d'écoulement	dont assecs
15-juin	12 %	11.5 %	20.9 %	18.1 %
01-juil	9.1 %	8.3 %	12.5 %	11.4 %
15-juil	8.9 %	8.2 %	15.8 %	14 %
01-août	14 %	12.9 %	24.1 %	20.5 %
15-août	19 %	17.6 %	29.5 %	24.4 %
01-sept	23.4 %	21.7 %	36.6 %	30.1 %
15-sept	26.6 %	24.1 %	38 %	31.8 %
01-oct	26.3 %	24.1 %	36.9 %	31 %

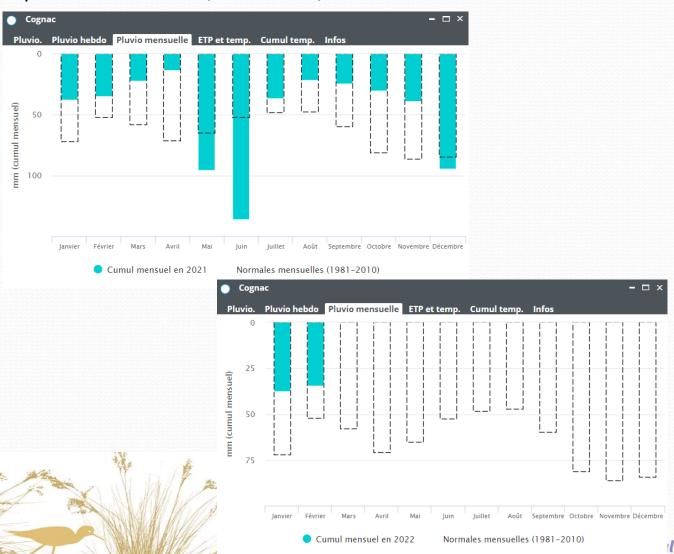


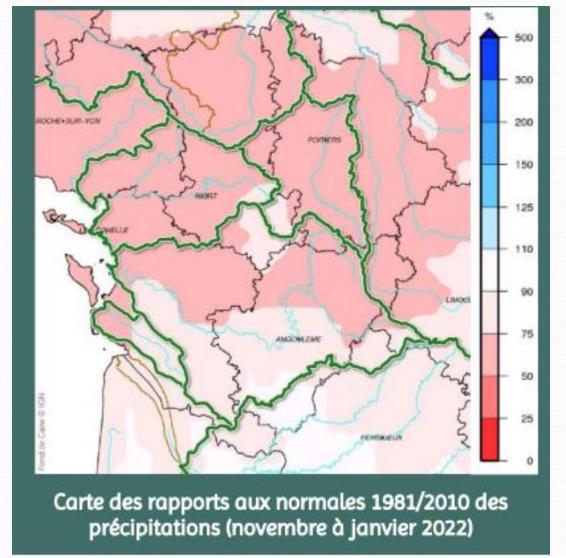
## Bilan de l'étiage 2020 (disposition E50 – E55)

#### Information

• 20 à 40% de déficit selon les secteurs sur l'étiage 2021 - Pluviométrie

période Novembre/Décembre/Janvier



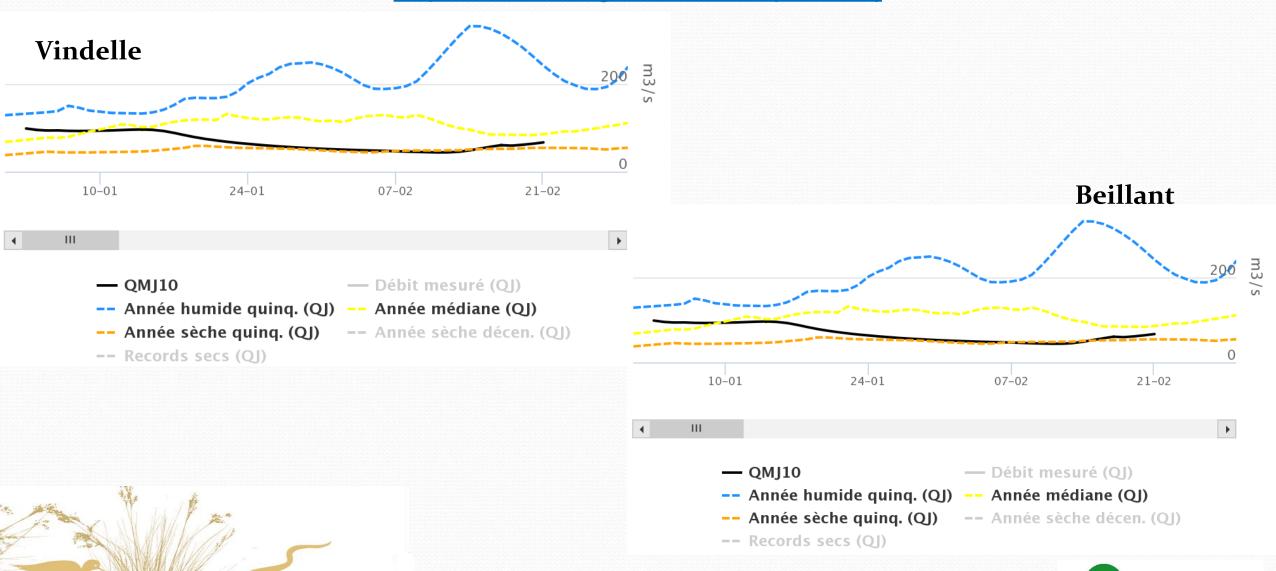




## Bilan de l'étiage 2021 (disposition E50 – E55)

#### Information

Préparation de l'étiage 2021 – Débits (fin février)





# Point sur les PTGE (Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau - disposition E65)

## Information





## Point sur les PTGE (Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau - disposition E65)

#### Information

#### Les 3 Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau





#### Le PTGE Aume-Couture:

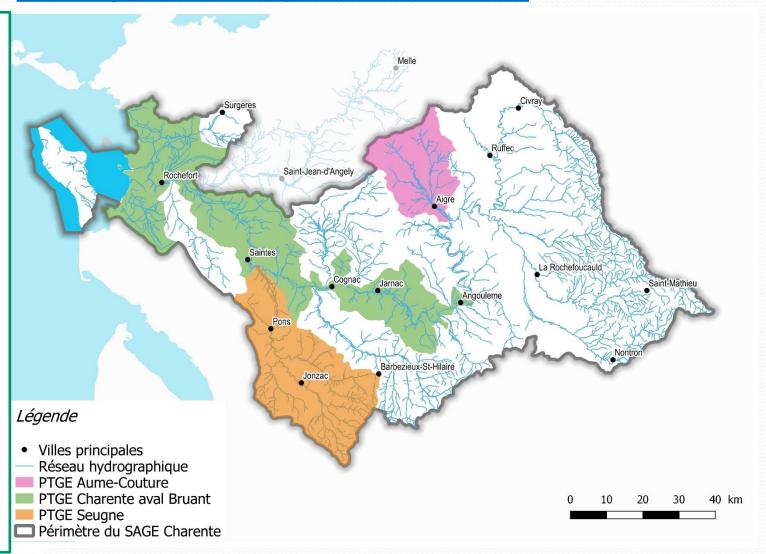
- Elaboration co-portée par l'EPTB Charente et la Chambre d'agriculture de la Charente.
  - Validé en 2018.
- Actuellement en phase de mise en œuvre et d'actualisation.

#### <u>Les PTGE Seugne et</u> Charente aval Bruant :

- Co-portage EPTB Charente et SYRES 17.
- Elaboration en cours.
- Lancement en 2019 d'un dispositif de concertation.









## PTGE Aume-Couture : en cours de mise en œuvre et d'actualisation



Avis favorable par la CLE du SAGE Charente le 7 novembre 2017

Validation par les services de l'Etat en mai 2018

### 5 Axes stratégiques :

AXE 1

Animation et communication autour du projet de territoire et du programme d'actions

AXE 2

Réduction de la pression de prélèvements sur les ressources superficielles en période estivale

AXE 3

Animation et maîtrise foncière/d'usage

AXE 4

Restauration de la fonctionnalité des milieux

AXE 5

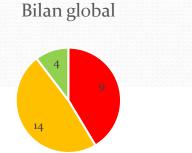
Amélioration de la qualité des eaux

29 fiches actions



## PTGE Aume-Couture: en cours de mise en œuvre et d'actualisation

	Faits marquants
2018	Validation par les services de l'Etat en mai, lancement des premières actions (étude « seuils », identification des zones d'intérêt pour les ZH, étude CACG)
2019	Mise en suspens de certaines actions et des réunions du Comité de Territoire (de mai à décembre) du fait d'un contexte juridique et administratif particulier (annulation AUP), validation des périmètres pour l'animation foncière
2020	Finalisation de l'étude seuils et validation en CLE (expérimentation sur 3 ans), animation foncière
2021	Projet de création des réserves de substitution : passage en CODERST puis signature de l'AP, <b>Réalisation du Bilan</b> intermédiaire
2022	Présentation et validation de l'actualisation du PTGE



■ non démarrées ■ engagées ■ terminées

4 actions terminées

14 actions engagées

9 actions non démarrées

- → Des actions à poursuivre tout au long de la mise en œuvre du programme
- → Des difficultés rencontrées :accès au foncier, contexte juridique...

## PTGE SEUGNE ET CHARENTE AVAL-BRUANT





\* Accompagnement de l'Ifrée depuis la phase « diagnostic » (Organisation RP, page internet dédiée, mise en place d'ateliers de concertation...)

	Faits marquants
2019	Validation des rapports d'Etats des lieux, Réalisation du diagnostic préalable
2020	Réunion Publique en ligne, Atelier de concertation Diagnostic Seugne
2021	Atelier de concertation Diagnostic Charente aval Bruant, Présentation du rapport de Diagnostic Seugne
2022	Perspectives : Validation des diagnostics, lancement de la stratégie



### PTGE SEUGNE ET CHARENTE AVAL-BRUANT

## Difficultés rencontrées :

- → Mobilisation des acteurs, diverses raisons possibles : contexte juridique (AUP), lenteur du processus, pas d'identification au territoire pour CAB...
- → Plan technique : nombreuses données à rassembler et à croiser (délais d'attente important pour certaines données), reprise en régie pour la finalisation de l'état des lieux
- → Evolution du cadre réglementaire : 2 instructions successives, exigences accrues (analyse économique, prise en compte du CC...



### Contexte

Le territoire Charente Amont est ciblé par la stratégie de gestion quantitative du bassin Adour-Garonne

Certains bassins versants avec des problèmes quantitatifs n'ont aucun programme d'action spécifique

### **Objectif**

4 sous-bassins ciblés

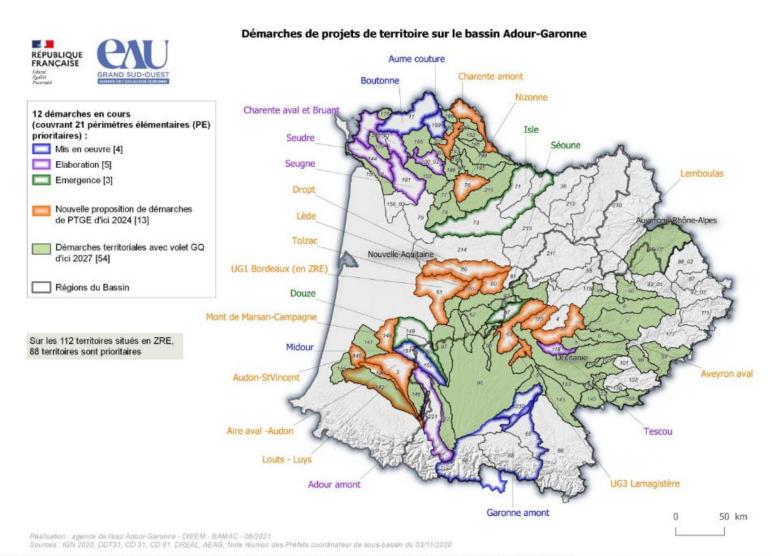
Engager des actions nécessaires sur le long terme afin de répondre aux enjeux du changement climatique

Initier des programmes selon une démarche territorialisée et opérationnelle s'appuyant sur les acteurs du territoire



#### Information

Annexe 1 – carte relative aux territoires en déséquilibre quantitatif et à la priorisation des démarches de PTGE





#### Contexte

Le territoire Charente Amont est ciblé par la stratégie de gestion quantitative du bassin Adour-Garonne

Certains bassins versants avec des problèmes quantitatifs n'ont aucun programme d'action spécifique

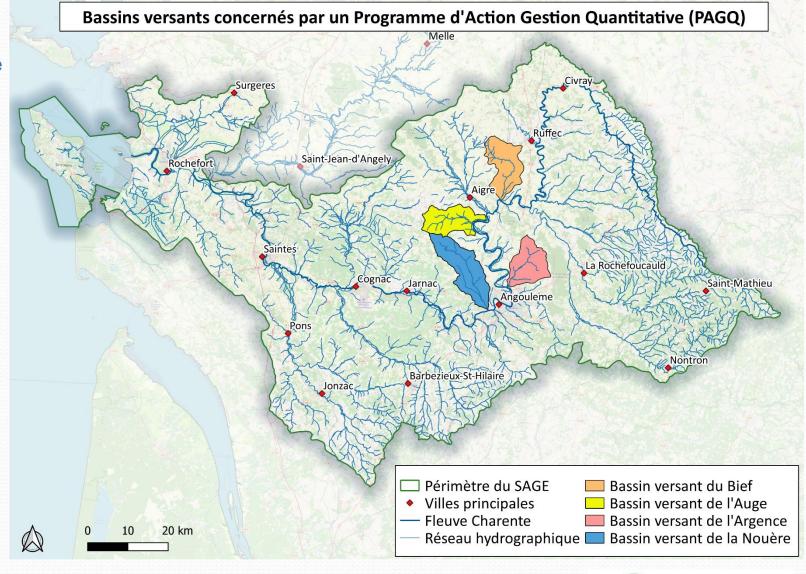
### **Objectif**

4 sous-bassins ciblés

Engager des actions nécessaires sur le long terme afin de répondre aux enjeux du changement climatique

Initier des programmes selon une démarche territorialisée et opérationnelle s'appuyant sur les







## Point sur les PAGQ (Programmes d'Actions de Gestion Quantitative)

#### Information

2021 Juin Recrutement Juillet Compilation des données et réalisation de Août l'état des lieux des 4 bassins versants Septembre Réunion de restitution (AEAG, DDT, Chambre d'Agriculture, OUGC, Octobre Syndicats de Bassins, Fédération de Pêche) Novembre Rencontres avec les acteurs du territoire (CA16, OUGC, Syndicats de Bassins, Fédération de Pêche) et réalisation du diagnostic Décembre

Perspectives 2022

- □ Présentation du diagnostic en réunion de restitution
- ☐ Rédaction des programmes d'actions

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

## **Questions diverses**





11 mars 2022 - Saintes